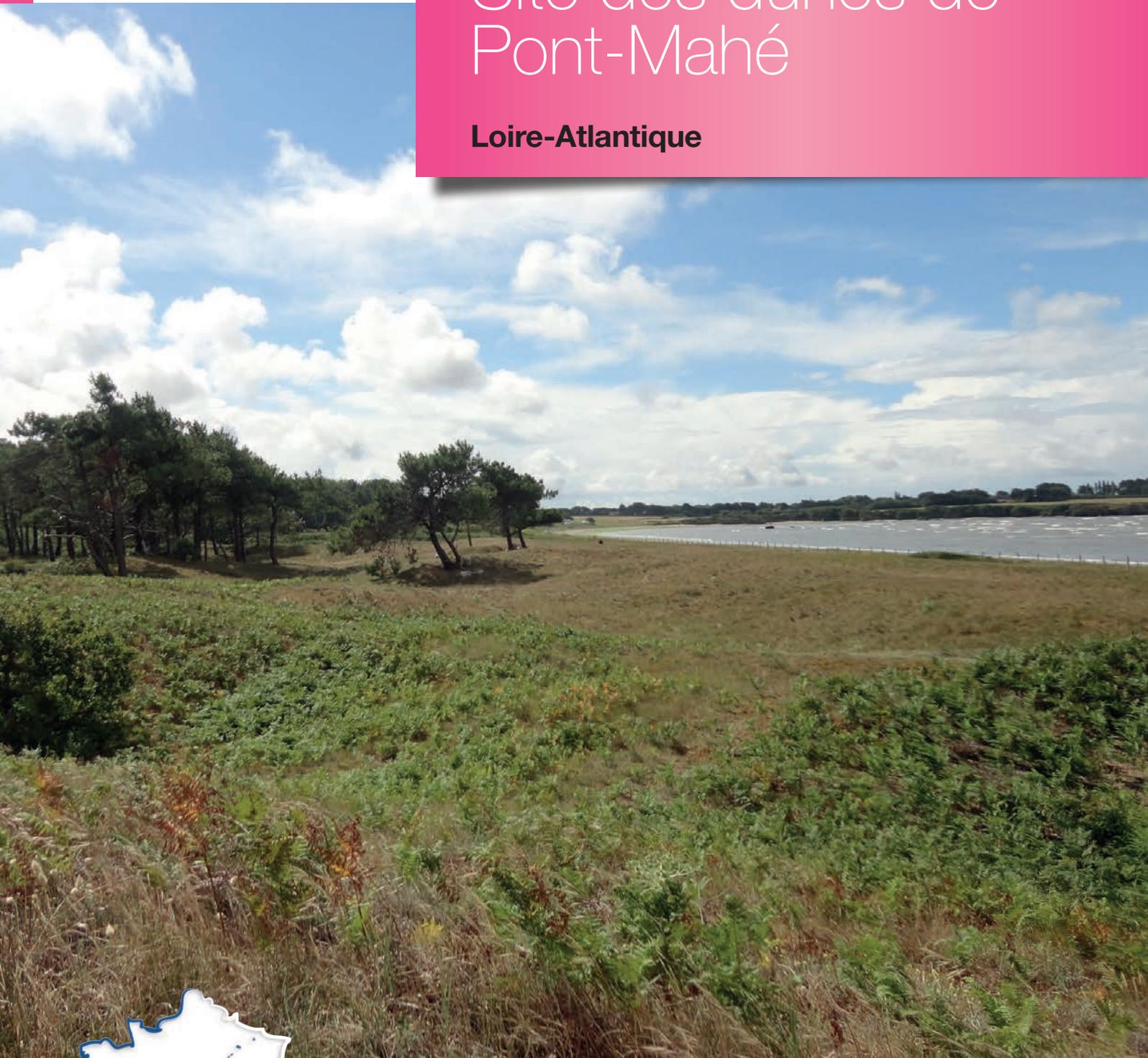


Plans de gestion du Conservatoire du littoral

Site des dunes de Pont-Mahé

Loire-Atlantique



Assérac



Une imbrication de dunes, landes et boisements

Des habitats complémentaires contribuant au réseau de milieux littoraux atlantiques

Le site est localisé sur une frange littorale fortement urbanisée et aménagée pour le tourisme. Il fait partie d'une mosaïque de sites naturels tels que la baie de Pont-Mahé, les marais salants du bassin du Mès et de Guérande et la Brière. Les dunes de Pont-Mahé offrent des habitats complémentaires de reproduction, de nourrissage et d'hivernage qui permettent à de nombreuses espèces d'effectuer la totalité de leur cycle de vie. C'est ainsi que le Tadorne de Belon installe son nid dans les terriers de lapin, puis les adultes emmènent leurs poussins sur les marais pour les élever.

D'autres oiseaux remarquables, comme le Pic noir qui fait son nid dans des arbres morts, peuplent le site. On y trouve aussi de nombreuses espèces d'insectes dont le Criquet des ajoncs, une espèce proche de l'extinction, des reptiles, des amphibiens et de petits mammifères comme le Lapin de garenne.



Tadorne de Belon

Un site en secteur touristique fortement fréquenté en été

À l'instar des stations balnéaires de la presqu'île de Guérande, la plage de Pont-Mahé accueille des milliers de personnes en été. En dehors de la saison estivale, le site est fréquenté par un public composé de locaux mais également de touristes d'avant et après saison, adeptes de la randonnée.

Ceux-ci, en sus du GR 34 et du « Traict de Pen Bé » qui rejoint l'accès principal de la plage de Pont-Mahé, peuvent désormais emprunter un sentier balisé récemment créé à l'intérieur d'un vaste enclos pâturé.



Paysage d'antan (photo datant de 1955)

Des dunes grises préservées

Sur les cartes d'état-major du XIX^e siècle, le site de Pont-Mahé était mentionné comme « dunes de sable ». Il n'était alors ni boisé, ni cultivé, ni urbanisé et les rosiers pimprenelles caractéristiques des dunes grises s'y comptaient par milliers. Les premiers boisements de peupliers, puis de pins maritimes, sont apparus au XX^e siècle. Ils ne couvraient guère que 6 % de la surface du site en 1948, mais se sont étendus au point d'en occuper quasiment les deux tiers ces dernières années. Sans intervention, les milieux naturels ouverts du site auraient fini par disparaître. Entamés en 2016, les travaux de bûcheronnage et de débroussaillage ont permis de freiner la colonisation par les ligneux et de réhabiliter :

- **les dunes grises** (dunes fixées, à végétation herbacée)
Tapisées de mousses et de lichens, subsistant en Bretagne Sud et uniquement en de rares endroits au nord de la Loire-Atlantique, elles font partie des habitats les plus menacés d'Europe. Elles accueillent, en sus des rosiers pimprenelle facilement reconnaissables, d'autres espèces végétales patrimoniales comme la Scolyme d'Espagne.
- **les landes à bruyère**
Elles recouvraient la majeure partie du site jusque dans les années 1970. Cet habitat est propice au développement d'une flore diversifiée dont la Cirse à bractées étroites, une espèce menacée des Pays de la Loire.
- **les mares et dépressions humides**
Situées dans le lit majeur du ruisseau temporaire du Moulin de l'Eclis, elles menaçaient de disparaître sous les arbres, l'humus et les débris végétaux qui les encombraient. Elles sont désormais dégagées. Le ruisseau coule essentiellement lors de la période hivernale. Quelques fourrés ligneux ont toutefois été maintenus sur ces espaces ouverts pour créer des effets de lisière, tout comme certains pins présentant un intérêt paysager ou historique.





Entre les estuaires de la Loire et de la Vilaine, sur le territoire du parc naturel régional de Brière, le site des dunes de Pont-Mahé est l'un des derniers massifs dunaires de la presqu'île de Guérande. Le périmètre d'intervention est d'une surface d'environ 300 ha dont presque 10 % sont protégés par le Conservatoire du littoral. Il se caractérise par un vaste ensemble de dunes grises, landes, dépressions humides et forêts dunaires dont l'imbrication a permis le développement de nombreuses espèces patrimoniales.

- Propriété du Conservatoire du littoral
- Périmètre d'intervention
- Espaces urbanisés
- Réseau routier

→ Pays de la Loire Loire-Atlantique

Commune d'Assérac

Des paysages complémentaires situés sur un corridor écologique

- Une multitude de paysages sont présents sur le site, encadrés par ceux de la zone humide de la Brière (eau douce), par les marais du Mès et de Guérande et par les falaises de Pen-Bé.
- Le site est un **corridor écologique** entre l'anse de Pont-Mahé et les marais arrière-littoraux.

Un partenariat de gestion

- orchestré par la Communauté d'Agglomération Cap Atlantique ;
- avec la participation de la Commune d'Assérac et des chasseurs (Fédération Départementale des chasseurs de Loire-Atlantique et l'amicale des chasseurs d'Assérac).

Une notice de gestion, élaborée par les services de la Communauté d'Agglomération Cap Atlantique, axée sur :

- La protection du continuum dunes grises, dépressions humides et lande à bruyère.
- La mise en valeur du site pour un public hétéroclite, majoritairement composé de touristes en période estivale et de locaux sur l'ensemble de l'année.



Scolyme d'Espagne

Repères

Premières acquisitions :

2016

Périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral :

282 ha

dont

24 ha

propriété du Conservatoire du littoral

Agir : après la réhabilitation, la préservation

Les actions de la notice de gestion s'inscrivent dans le cadre du plan d'aménagement et de développement durable de la communauté d'agglomération « Cap Atlantique » dont fait partie la commune d'Assérac. Dans cette zone très touristique, où l'urbanisation va croissant, il s'agit de limiter la fragmentation des espaces naturels littoraux et de préserver une mosaïque de milieux propices au développement de la biodiversité. Les habitats les plus fragiles ont été réhabilités sur le site des dunes de Pont-Mahé. Il convient désormais de poursuivre les actions de gestion et d'accueil du public pour en découvrir la beauté et les richesses.

1 Maintenir des conditions favorables au développement des espèces patrimoniales

► Poursuivre l'entretien des milieux ouverts et éviter les repousses de ligneux

La préservation de ce vaste ensemble de dunes grises (plus de 4 ha) devrait en effet favoriser la nidification d'espèces d'oiseaux patrimoniales : pipits, Traquet motteux...

Les landes à bruyères sont quant à elles favorables à l'accueil d'espèces nicheuses comme l'Engoulevent d'Europe ou la Fauvette pitchou et s'égayer à nouveau de la belle couleur bleue de la Gentiane pneumonanthe.

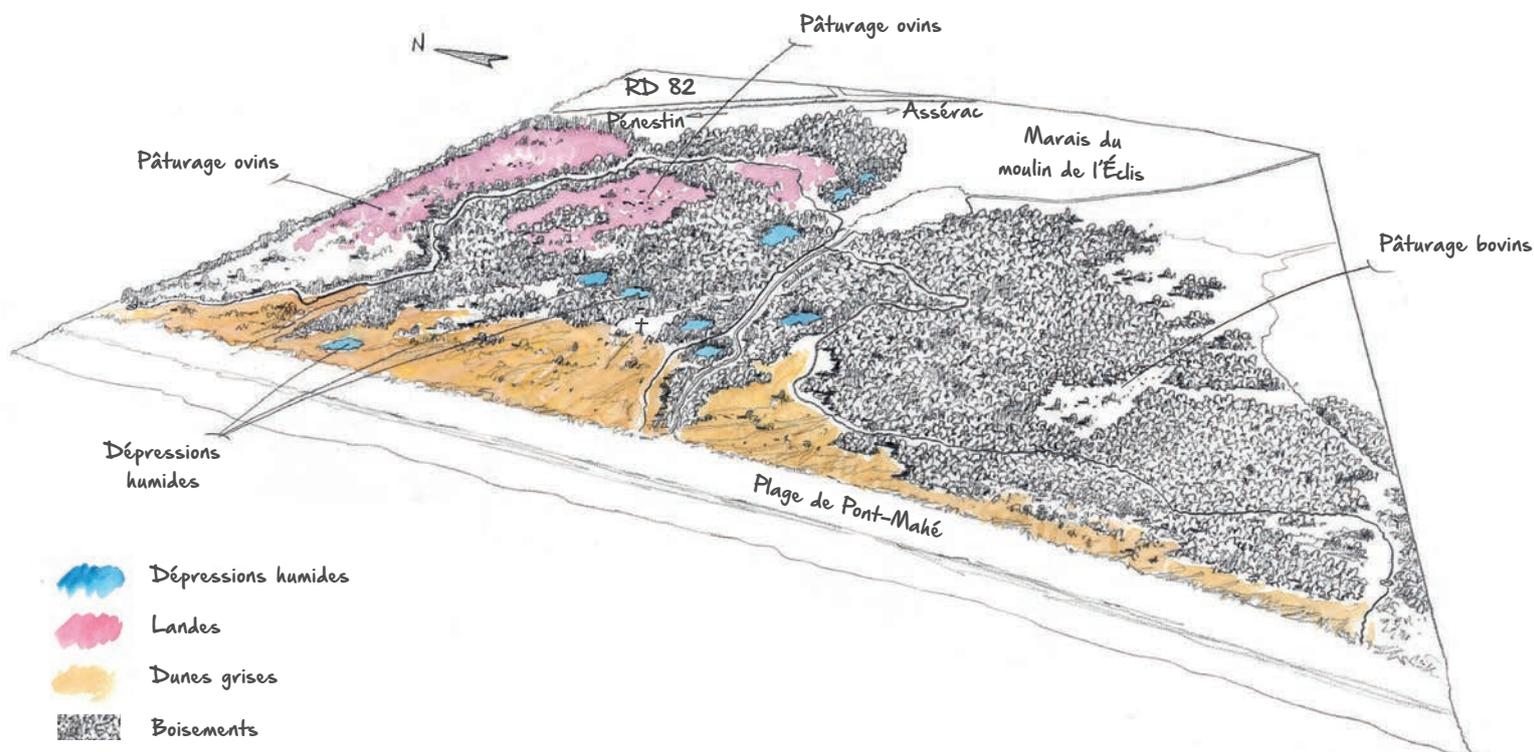
Pour entretenir ces milieux dunaires, le pâturage ovin apparaît comme la solution la plus pérenne et un enclos de plus de 12 ha a été créé à cet effet. Les clairières les moins sensibles au piétinement pourront être entretenues par les bovins.

Dans les zones non pâturées, les semis de pins et ligneux seront limités. Il convient aussi de veiller à ce que la Fougère-aigle, qui colonise la dune grise, ne prolifère pas.



► Maintenir les mares en bon état

Débroussaillées, ré-ouvertes et reprofiliées pour augmenter leur capacité en eau, elles peuvent servir d'abreuvoir et attirer de nouvelles espèces. Un entretien tous les deux ans des mares, mais aussi du ruisseau et de leurs berges est prévu. Les produits de coupe laissés à proximité invitent les amphibiens à hiberner.





Dune grise

► **Permettre aux dunes embryonnaires du haut de plage de se développer**

Elles contribuent notamment à protéger le site contre l'érosion marine. Leur mise en défens, à l'aide de clôtures de type ganivelles, favorise leur préservation.

► **Conserver les arbres morts au coeur du site, sauf ceux qui présentent un danger pour le public : ces derniers servent d'habitat à de nombreuses espèces, dont le Pic noir.**

Il convient de mesurer l'impact de la gestion par un suivi des espèces patrimoniales et des habitats restaurés, et par des inventaires dans les dépressions et les mares restaurées. Ces mesures permettront aussi d'améliorer les connaissances sur le site.

► **Préserver le Lapin de garenne**

En grattant la dune et en la remettant à nu, il permet à des espèces pionnières comme la Linaire des sables de se développer. Ses terriers favorisent aussi la présence du Tadorne.



Le Lapin de garenne

2 Permettre au public de découvrir les milieux dunaires devenus rares

Pour expliquer les raisons de la réhabilitation et de la protection du site des dunes de Pont-Mahé, il est essentiel de permettre à chacun de s'émerveiller devant la diversité de ses paysages, de ses habitats naturels et des espèces qui y vivent.

Dans un contexte de forte fréquentation estivale, cette ouverture au public de milieux devenus rares sur cette portion du littoral doit toutefois s'accompagner de précautions.

► **Entretien et améliorer les équipements et sentiers mis en place**

Aux entrées du site, des panneaux récents présentent ses habitats remarquables et les différents itinéraires qui le traversent. Il convient de veiller à leur entretien. De même, le sentier pédestre récemment créé pour permettre aux visiteurs de traverser les espaces fragiles sans les piétiner sera entretenu régulièrement.

► **Mettre en place des actions pédagogiques**

Des panneaux informatifs ont été mis en place pour présenter le site et sensibiliser au respect de celui-ci.



Une des entrées du site

Une gestion concertée

Le site bénéficie d'une cogestion entre la commune d'Assérac et la communauté d'agglomération Cap Atlantique depuis juin 2016.

Cap Atlantique coordonne la mise en œuvre des actions du plan de gestion et assure les interventions sur les milieux naturels, l'entretien des aménagements liés à l'accueil du public et à la découverte du site ainsi que la surveillance du site.

La commune d'Assérac assure les interventions d'urgence, de propreté et la surveillance du site. Les chasseurs locaux et la Fédération Départementale des chasseurs de Loire-Atlantique contribuent à la régulation des animaux nuisibles et en surabondance.

→ Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages français, de les protéger et de les ouvrir au public.

Construite à partir du plan de gestion complet, qui est établi en concertation avec les acteurs du territoire, cette brochure synthétise les spécificités du site et les choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Retrouvez les brochures de la collection sur le site Internet www.conservatoire-du-littoral.fr

Téléchargez l'application mobile : <http://cloud-my-media.odolium.com/cdl/>

Novembre 2017



Ruisseau du Moulin de l'Éclis

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - MarkedA
Crédits photos : Conservatoire du littoral - Mimi PHILIPPE
Illustrations : Benoit PERROTIN
Source carte: p2 : ©IGN - BD-Carthage - BD-Altir©(Cdl - SS)
Impression sur papier recyclé

Gestionnaire



www.cap-atlantique.fr

Co-gestionnaire



www.asserac.fr

Partenaires

Amicale des chasseurs
d'Assérac

Fédération Départementale des
Chasseurs de Loire-Atlantique



www.ecologie-solidaire.gouv.fr



Conservatoire
du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Centre-Atlantique

1, quai de l'Hermione CS 50081
17303 Rochefort Cedex
Tel : 05 46 84 72 00

centre-atlantique@conservatoire-du-littoral.fr